

septembre 1969, déclare, à la page 180, ce qui suit:

• (8.20 p.m.)

De nouvelles restrictions financières et monétaires pourraient bien se solder tout simplement par une augmentation du chômage et un ralentissement économique, et n'avoir que des effets peu appréciables sur la montée actuelle des prix et des coûts.

J'ai dit tout à l'heure que le premier ministre du Canada, pour justifier au début de 1968 la présentation de cette mesure fiscale, a rappelé les avis du Conseil économique du Canada qui, disait-il, avait recommandé des restrictions et des mesures pour contenir le rythme d'augmentation des prix et pour empêcher le déclenchement d'une inflation effrénée. Et que fait maintenant le gouvernement? Il ne tient aucun compte des avis du Conseil économique du Canada. Je ferai remarquer que ces avis ont été formulés en septembre, alors que les prévisions budgétaires initiales avaient été présentées en juin à la Chambre. C'est, selon le Conseil économique, ce que l'on devrait faire maintenant.

A ce moment-là, l'application de la surtaxe n'avait pas été prolongée jusqu'en 1970 et le Conseil économique avertissait le gouvernement de ne pas prendre de nouvelles mesures susceptibles de freiner l'économie. Nous devons donc considérer l'effet que la proposition du gouvernement aura sur l'économie et sur les finances du pays. Elle signifie que nous maintenons le même vieux régime fiscal que le gouvernement a lui-même qualifié d'injuste et d'inéquitable. Nous savons très bien que les programmes et les politiques du gouvernement, de même que les mesures fiscales de freinage, n'endiguent pas les forces inflationnistes. Cette proposition signifie également que le taux du chômage va monter.

Nous pouvons très bien prévoir ce qui arrivera d'ici quelques mois. Le taux du chômage sera probablement de 7 à 8 p. 100 avant la fin de l'hiver. Il me semble qu'une bonne partie de cette situation est attribuable au gouvernement. Il faut qu'il en accepte la responsabilité parce que, premièrement, elle impose une gestion déficiente, ensuite, qu'elle force le gouvernement à ne pas établir des priorités lorsqu'il s'agit de décider que notre pays a besoin de capital social, qu'on doit donner aux besoins sociaux de la population canadienne priorité par rapport à certains des projets commerciaux dans lesquels l'industrie privée investit ses fonds à l'heure actuelle.

Au même moment on voit le gouvernement amasser un magnifique excédent pour l'année financière courante. En juin dernier, le ministre des Finances (M. Benson) a prêté, pour

[M. Burton.]

l'année financière en cours, un excédent budgétaire de 370 millions de dollars sans prévoir la liquidation du déficit de la Corporation de l'Expo. Après la liquidation de ce déficit, il prévoyait encore un excédent de 250 millions de dollars. Il a bien fait comprendre que l'obtention de cet excédent faisait partie de la politique anti-inflationniste du gouvernement.

J'ai les plus récents états financiers mensuels publiés dans la *Gazette du Canada*. Pour le mois de septembre 1969, j'ai noté que l'excédent budgétaire du gouvernement était de 41.6 millions comparé à un déficit de 54.2 millions pour le même mois en 1968. Plus récemment, j'ai eu les chiffres pour le mois d'octobre 1969. L'excédent budgétaire était de 38 millions, comparé à un déficit de 56 millions pour le même mois de l'année dernière. Au total, du 1^{er} avril 1969 à la fin d'octobre 1969, l'excédent budgétaire est de 848.6 millions comparé à un déficit de 177.4 millions pour la même période de l'année financière 1968-1969. Ceci dépasse de loin les prévisions du gouvernement au début de cette année financière.

Je sais que nous aurons un relevé détaillé de ce surplus avant la fin de l'année financière, car c'est ainsi que le gouvernement procède, en général, à l'égard de ses recettes et de ses dépenses. Ces chiffres nous montrent clairement que le gouvernement pourra réaliser son excédent budgétaire sans devoir prélever cet impôt. A mon avis, l'excédent qu'il atteindra, sans imposition, sera tel qu'il influera suffisamment sur les restrictions fiscales, du moins dans la mesure où il pourrait avoir la moindre influence sur les problèmes économiques du pays.

Je crois qu'il est temps de desserrer quelque peu la laisse des restrictions afin que le spectre du chômage ne vienne pas hanter des milliers de Canadiens durant l'hiver. On doit considérer la politique gouvernementale en matière de lutte contre l'inflation comme une fumisterie; c'est un échec complet, car le chômage ne cesse de gagner du terrain, le gouvernement réduit ses services essentiels, on congédie des fonctionnaires et l'on plafonne les pensions et le revenu des gagne-petit.

Je soutiens que le gouvernement est l'esclave de sa propre incapacité à gérer les affaires économiques de la nation. Le gouvernement s'inquiète encore de l'inflation et de la psychologie de l'inflation, mais je prétends qu'il se refuse à s'attaquer aux sociétés et même à réglementer leur activité comme le ministre de la Consommation et des Corpora-